

Nations Unies — Lorsqu'une guerre éclate, les femmes sont souvent les premières à subir la dure brutalité et les dernières à être appelées à la table des négociations.

Une résolution adoptée le 18 octobre par le Conseil de sécurité de l'ONU nous fait avancer d'un pas plus proche de la pleine participation des femmes en tant que leaders pour la paix et la sécurité.

Par un vote à l'unanimité, le Conseil a adopté une résolution qui met en place des mesures plus fortes pour permettre aux femmes de participer à la résolution des conflits et à la reconstruction, et indique qu'il incombe au Conseil de sécurité, aux Nations Unies, aux organisations régionales et aux Etats membres d'éliminer les obstacles, créer l'espace, et de fournir des sièges à la table pour les femmes.

Malgré l'augmentation du nombre de femmes en politique et dans la direction des entreprises, très peu de femmes ont des rôles principaux dans les négociations de paix officielles, en dépit du rôle important qu'elles jouent dans la réconciliation au niveau communautaire. Les négociations de paix et toutes les institutions liées à la résolution des conflits, restent dominées par les hommes.

Depuis la fin de la Guerre froide, les femmes représentent seulement quatre pour cent des signataires des accords de paix, moins de trois pour cent des médiateurs de négociations de paix, et moins de 10 pour cent de tous ceux qui s'assoient à la table pour négocier au nom d'une partie au conflit.

Pourtant, les décisions sur des questions telles que le partage du pouvoir, la gestion des ressources naturelles, les systèmes électoraux, la restitution des terres et des biens, le désarmement, la justice et les réparations peuvent avoir un effet profond sur la vie des femmes et les perspectives d'une paix durable. Ces décisions ont un impact sur la participation politique, la sécurité économique et physique des femmes, et sur la façon dont les crimes de guerre contre les femmes sont perçus et poursuivis.

Dans plusieurs processus de résolution des conflits actuels, comme ceux en Syrie, en

République démocratique du Congo ou en Somalie, il y a eu peu d'occasions pour les femmes de participer directement. L'ONU-Femmes espère que cette nouvelle résolution du Conseil de sécurité déclenchera des opportunités pour une implication directe des femmes, définissant des priorités pour la reconstruction dans leurs pays.

Il peut exister quelques investissements meilleurs pour bâtir une paix durable que l'implication des femmes. Elles lient les pourparlers à la vie des personnes touchées par le conflit. Elles aident à obtenir une large implication sociale dans la paix. Par conséquent, l'ONU-Femmes investit dans le développement de coalitions de femmes pour influencer les négociations.

En 2012 au Mali, par exemple, après que les femmes étaient régulièrement ciblées lorsque des groupes extrémistes s'étaient emparé de la partie nord du pays, entraînant le viol et le renvoi des femmes de la fonction publique, il était dit aux femmes de rester en dehors de l'espace public. Avec les hommes qui fuyaient les attaques et le recrutement forcé de la part des forces rebelles, les femmes étaient abandonnées pour diriger les ménages sans aucun moyen pour chercher de l'eau ou de la nourriture, ou pour atteindre le monde extérieur en vue d'une aide.

Cette histoire n'est pas inhabituelle. Ni ce qui s'est passé par la suite. Les femmes à travers le Mali ont exigé leur inclusion dans les efforts de résolution du conflit qui ont commencé immédiatement au Burkina Faso voisin. En réponse, l'ONU-Femmes a commencé à convoquer de grandes réunions de femmes issues de la société civile et des dirigeants gouvernementaux à travers le pays afin de définir leurs propres priorités pour la paix et exiger un espace à la table des négociations.

L'ONU Femmes a pris des dispositions pour que quatre femmes leaders de la paix voyagent pour participer aux négociations de paix à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Sans une invitation, elles ont assisté aux négociations et ont tiré la sonnette d'alarme sur les attaques contre des femmes et des filles et sur la situation désastreuse à laquelle elles sont confrontées dans des camps de réfugiés et dans les villes occupées par les forces armées. Elles ont exigé leur inclusion dans les efforts visant à stopper les combats afin que leurs besoins puissent être satisfaits et leurs droits humains protégés.

La résolution 2122 du Conseil de sécurité énonce des mesures spécifiques visant à protéger les droits des femmes, y compris leur droit à la santé sexuelle et de la reproduction. Elle expose des mesures afin que les délégations aux négociations de paix, les leaders nationaux post-conflit, les soldats de maintien de la paix, les médiateurs, les ministres des Affaires

étrangères et leur cabinet mettent en œuvre les obligations définies dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité, la première demandant l'implication des femmes dans la résolution des conflits, adoptée il y a 13 ans.

Cela est important parce que parfois, il faut une femme pour faire une différence. Ce n'était seulement qu'au moment où il y avait plus de femmes dans les tribunaux pénaux internationaux qu'il y avait une augmentation significative des inculpations listant la violence sexuelle comme un crime de guerre.

Et la nomination par l'ONU d'une femme comme envoyée principale pour la résolution des conflits - Mary Robinson, envoyée spéciale pour la région des Grands Lacs - a apporté une nouvelle approche à la médiation. Dans les premiers mois de sa prise de fonction, elle a convoqué une conférence massive de femmes leaders à travers la région à Bujumbura, la capitale du Burundi, pour orienter son travail et la voix à suivre.

Avec l'adoption de cette résolution le 18 octobre, le Conseil de sécurité reconnaît quelque chose de très important: que l'inégalité basée sur le genre, tout comme la pauvreté, est une injustice qui alimente des conflits et compromet la paix, et que l'égalité des sexes et une participation totale des femmes sont essentielles pour la paix et la sécurité internationales.